

BREVET SURVEILLANT DE BAINADE

OBJECTIFS

A l'issue de la formation les stagiaires sauront :

- Déterminer les risques de noyades et d'accidents dans les différentes situations
- Porter assistance à un baigneur en détresse et prodiguer les gestes de secours nécessaires
- Organiser les baignades des enfants en collaboration avec l'équipe d'animation
- Connaître et faire respecter la réglementation des baignades dans les lieux aménagés ou non aménagés

CONTENU

Au cours de cette formation les points suivants seront abordés :

- Connaître le rôle et fonction du surveillant de baignade
- Connaître la réglementation des baignades
- Préparer des animations autour de l'eau
- Connaître les gestes de première urgence
- Organiser les baignades
- Faire découvrir les milieux aquatiques
- Prévenir les risques de noyade
- Premières approches de l'eau

MODALITES TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

- Tour de table ou questionnaire de positionnement et attentes
- Méthode pédagogique active et participative
- Evaluation (validation des objectifs) : exercices, mise en situation et pratique
- Documents remis : Aides mémoires, documents, certificat PSC et Diplome BSB

SUIVI ET EVALUATION

Epreuves Pratiques (éliminatoire) :

- Le lancer de ballon
- 50 mètres sauvetage mannequin
- Parcours 200 mètres en nage libre avec obstacle (sans limite de temps)
- Epreuve pratique de soin de 1ère urgence aux noyés

Epreuves Théoriques :

- Questions relatives à la réglementation et à l'organisation des baignades d'ACM et à la prévention des noyades
- Emargement par les stagiaires et intervenants
- Attestation de fin de formation
- Positionnement en début et fin de formation
- Questionnaire de satisfaction

CONTACT FÉDÉRATION :

Pôle Formation : formation@famillesrurales85.org
02 51 44 37 92

LES DÉTAILS DE LA FORMATION



Tous publics souhaitant encadrer la baignade des enfants et des jeunes dans le cadre des ACM



de 6 à 20 personnes



Avoir 18 ans au 1 juillet de l'année

Etre reconnu apte médicalement (certificat médical de - 3 mois)



5 jour de 7h, soit 35h
soit 8h30 à 17h00



Formateur FFSS
(Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme)
du comité Départementale 85



LE POIRÉ SUR VIE



Du Lundi 22 avril 2024 au
Vendredi 26 avril 2024



Tarifs net de TVA :
Réseau : 650 €
Hors Réseau : 728 €

Inscription possible jusqu'à 15 jours avant la 1ère date de formation.